



**Liste de rassemblement
présentée conjointement par la CGT, FO, la FSU et l'UNSA
et largement ouverte aux non syndiqué.e.s,
Pour l'élection de la Commission consultative paritaire :
Contractuel.le.s de la Région Nouvelle-Aquitaine,
Votez pour la transparence,
Pour l'égalité de traitement,
Pour des conditions d'emploi améliorées**

Cher collègue, Chère collègue,

Du 1^{er} au 8 décembre prochain nous allons voter pour choisir les collègues qui vont nous représenter pour les 4 prochaines années au sein de la Commission Consultative Paritaire (CCP). La CCP est un outil important pour garantir à chacune et à chacun le respect de ses droits.

Nous sommes plusieurs centaines à la Région à travailler comme contractuel.le.s au siège ou dans les lycées. **Présentée par la CGT, FO, la FSU et l'UNSA, notre liste réunit des collègues syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s, qui s'engagent à vous défendre individuellement et collectivement et à promouvoir la transparence de la gestion et l'égalité dans le traitement des contractuel.le.s.**

La Commission Consultative Paritaire : pour qui et pour quoi ?

La CCP a pour rôle d'émettre des avis préalables aux décisions de la Région relatives aux situations individuelles des agent.e.s contractuel.le.s :

- La décision de licenciement intervenant postérieurement à la période d'essai,
- Les demandes de révision de l'entretien professionnel,
- Les refus de demandes de télétravail, et les décisions d'interruption du télétravail à l'initiative de la Collectivité,
- Les refus de temps partiel et les litiges d'ordre individuel relatifs aux conditions d'exercice du temps partiel,
- Les refus de demandes de formation, en cas de deuxième refus successif pour la même formation,
- Les motifs faisant obstacle au reclassement interne en cas de suppression de poste ou d'inaptitude physique.

En outre, la CCP se réunit en **Conseil de discipline**, avant toute sanction administrative, autre que l'avertissement et le blâme, soit l'exclusion temporaire de fonction et le licenciement.

Nos engagements en CCP

Nos candidat.e.s, syndiqué.e.s ou pas, s'engagent tous et toutes :

- A agir dans la **transparence**, au bénéfice de toutes et de tous,
- A être à **vosre écoute** et à **vous accompagner** dans vos démarches,
- A **vous soutenir** dans vos recours et à exiger le respect des droits de la défense en cas de sanction disciplinaire.

Nous agirons aussi au-delà des compétences strictes des CCP

Dans la mandature qui s'achève, vos représentant.e.s en CCP ont participé à la discussion avec la collectivité sur l'harmonisation des règles applicables aux contractuel.le.s sur emplois permanents de la Région et ont obtenu des améliorations.

Dans la prochaine mandature, nous agirons :

- Pour le respect des règles adoptées par la Région, c'est la condition de l'égalité de traitement,
- Pour faire progresser les droits des agents par référence à la situation des fonctionnaires :
 - Un vrai « rendez-vous salarial » pour les CDI, avec entretien individuel avec la DRH,
 - Le respect des délais pour le renouvellement des CDD,
- La transparence :
 - à l'embauche sur les conditions de prise en compte des expériences antérieures pour le calcul de la rémunération,
 - lors des renouvellements de contrat (durée, rémunération,...),
- Pour faciliter la préparation des concours quelle que soit l'échéance des contrats,
- Pour la transformation systématique des CDD en CDI au terme des 6 ans réglementaires.

Pour les contractuel.le.s recruté.e.s sur des missions temporaires au siège comme dans les lycées et les CREPS, nous agirons :

- Pour qu'ils bénéficient de conditions d'emploi améliorées : des contrats plus longs calés sur la durée de l'absence (y compris les vacances scolaires dans les lycées), une rémunération qui prenne en compte l'expérience et les qualifications, le respect des délais de prévenance pour le renouvellement ou le non renouvellement du contrat.
- Pour la mise en place d'un plan régional de titularisation : intégration directe sur entretien pour les premiers grades de la catégorie C, préparation aux concours pour les autres grades.

Nos candidates, nos candidats

1. Emmanuelle PALLIER, Chargée de mission, Direction de la Coopération, site de Limoges.

2. Emilie BOURDENX, Chargée de mission, Direction de la recherche et de l'enseignement supérieur et des transferts de technologie, site de Bordeaux.

3. Franck CABANDE, Chargé de mission, Direction de la culture et du patrimoine, site de Limoges.

4. Jean Baptiste BONNEVILLE, Chargé de mission, Direction des transports ferroviaires de voyageurs, site de Bordeaux.

5. Guillaume FONTAINE, Chargé de communication, Direction de la Communication et du marketing territorial, site de Limoges.

6. Jeanne LAFON, Chargée de mission, Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, site de Bordeaux.

7. Gautier HUGUENY, Cartographe, Direction des Transports routiers de voyageurs, site de Poitiers.

8. Gérard MAJEWSKI, Chargé de mission, Direction pilotage stratégique, filières, site de Limoges.

9. Giulia GARATTO, Chargée de projet, Direction de la culture et du patrimoine, site de Limoges.

10. Marina KOSINE, Chargée de mission, Direction de la Communication et du marketing territorial, site de Limoges.

11. Chantal LE PAGE, Gestionnaire administrative et financière, Direction Energie et Climat, site de Poitiers.

12. Pauline BLUGEON, Community manager, Direction de la Communication et du marketing territorial, site de Limoges.

13. Stéphanie CASENOVE, Chercheuse, Direction de la culture et du patrimoine, site de Limoges.

14. Agnès HALARY-MIRAUCCOURT, Chargée de mission, Direction de la culture et du patrimoine, site de Limoges.